



SCHWEIZERISCHER BUNDESRAT  
 CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE  
 CONSIGLIO FEDERALE SVIZZERO

Beschluss

Décision

Decisione

- 4 NOV. 1987

1987

24ème session de la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour  
 l'alimentation et l'agriculture (FAO), Rome, du 7 au 26 novembre 1987

Vu la proposition du Département fédéral de l'économie publique du 28 octo-  
 bre 1987

Vu les résultats de la procédure de co-rapport, il est **28 OCT. 1987**

décidé

1. La délégation suisse à la 24ème session de la Conférence de la FAO se  
 compose comme suit:

- M. Jean-Claude Piot: directeur de l'Office fédéral de  
 l'agriculture, président du Comité national  
 suisse de la FAO, chef de délégation
- M. Hans Popp: directeur suppléant de l'Office fédéral  
 de l'agriculture, suppléant
- Mme Francesca Pometta: ambassadrice, représentante permanente de la  
 Suisse auprès de la FAO, Rome, suppléante
- M. Peter Wiesmann: ministre, représentant permanent adjoint de la  
 Suisse auprès de la FAO, Rome, suppléant
- M. Melchior Ehrler: Directeur de l'Union suisse des paysans, Brugg  
 expert
- M. André Regli: collaborateur diplomatique à la Section des  
 Nations Unies et Organisations internationales,  
 Direction des organisations internationales  
 (Commission III et questions politiques)

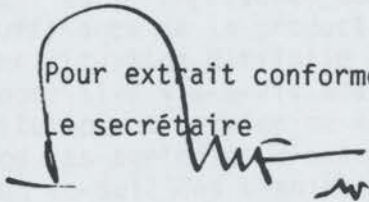


M. Rodolphe de Pourtalès: adjoint scientifique, Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire  
(Commission I et II)

M. Igor Marincek: secrétaire du Comité national suisse de la FAO, Office fédéral de l'agriculture  
(Commission I et II)

2. La présente proposition constitue le cadre des instructions à la délégation.
3. L'indemnité journalière pour les délégués suisses sera fixée en accord avec l'Office fédéral du personnel. Les indemnités et frais de voyage des délégués vont à la charge des crédits de débours des offices dont ils dépendent. En ce qui concerne M. Ehrler, Directeur de l'USP, ces frais seront imputés à l'article budgétaire 103.201.04 "Délégations désignées par le Conseil fédéral".
4. La Chancellerie fédérale établit les pouvoirs de la délégation.

Pour extrait conforme  
Le secrétaire



Protokollauszug an:				
<input checked="" type="checkbox"/> ohne / <input type="checkbox"/> mit Beilage				
z.V.	z.K.	Dep.	Anz.	Akten
	X	EDA	10	-
	X	EDI	3	-
		EJPD		
		EMD		
	X	EFD	7	-
X		EVD	15	-
		EVED		
		BK		
	X	EFK	2	-
	X	Fin.Del.	2	-

## R é s u m é

de la proposition du Département fédéral de l'économie publique concernant la 24ème session de la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) - Rome, du 7 au 26 novembre 1987

---

La 24ème session de la Conférence de la FAO aura pour tâche:

- de discuter et adopter les objectifs de l'Organisation à long et moyen termes ainsi que le "Programme de travail et budget" se rapportant aux deux prochaines années;
- d'évaluer la situation, les perspectives et les politiques relatives à l'agriculture et à l'alimentation dans le monde ainsi que les questions touchant les échanges internationaux, la pêche et la sylviculture;
- de se prononcer sur l'opportunité d'un examen approfondi de l'organisation, notamment en ce qui concerne ses objectifs et sa stratégie à long terme. En particulier, la Conférence devra considérer la création d'un "Groupe d'experts de haut niveau" chargé d'effectuer un tel examen. Cette discussion aura lieu sur l'initiative de plusieurs pays industrialisés, dont la Suisse, qui oeuvrent activement en faveur de réformes dans la FAO;
- d'élire le directeur général de l'Organisation pour un mandat de 6 ans. Les deux principaux candidats sont: Edouard Saouma (Liban), directeur général sortant, qui brigue un troisième mandat. Moïse Mensah (Bénin), actuellement vice-président du FIDA, candidat de l'Afrique et soutenu par de nombreux pays industrialisés.

La Conférence aura en outre à se prononcer sur l'importance accrue accordée par l'Organisation au problème de l'insuffisance de la production vivrière dans les pays en développement face à une situation difficile et complexe: croissance démographique, dépendance progressive vis-à-vis des importations de denrées (alarmante en Afrique), endettement et service de la dette sans précédent, effondrement des prix des produits agricoles d'exportation, stimulation insuffisante pour une production au-delà des besoins de l'auto-apvisionnement, notamment chez les petits exploitants, ainsi que dilemme entre prix rémunérateurs pour les producteurs et équitables pour les consommateurs, etc.

La croissance réelle du budget proposé est de 0,26 %. Ce taux respecte à peu près le principe de la croissance réelle zéro, soutenu par le "Groupe de Genève".

La Délégation suisse sera conduite successivement par M. J.-Cl. Piot, directeur de l'Office fédéral de l'agriculture, et M. H. Popp, directeur suppléant du même office.



EIDGENÖSSISCHES VOLKSWIRTSCHAFTSDEPARTEMENT  
 DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE  
 DIPARTIMENTO FEDERALE DELL'ECONOMIA PUBBLICA

6041.6

Berne, le 28 octobre 1987

DistribuéeAu Conseil fédéral

24<sup>ème</sup> session de la Conférence de  
 l'Organisation des Nations Unies pour  
 l'alimentation et l'agriculture (FAO),  
 Rome, du 7 au 26 novembre 1987

I. Introduction

La FAO, créée en 1945, exerce les fonctions suivantes:

- organisme de développement
- centre d'information
- conseillère des gouvernements
- forum international

pour les questions de l'alimentation et de l'agriculture.

La Conférence ordinaire bisannuelle de la FAO a pour tâches:

- d'une part, d'évaluer la situation, les perspectives et les politiques relatives à l'agriculture et à l'alimentation dans le monde ainsi que les questions touchant les échanges internationaux, la pêche et la sylviculture.
- d'autre part, de discuter et d'adapter les objectifs à long et moyen termes de l'Organisation, ainsi que le "Programme de travail et budget" (PTB) se rapportant aux deux prochaines années;

## II. Situation alimentaire mondiale

La production agricole mondiale a progressé de 1,26 % en 1986. Dans les pays en développement, le résultat a été décevant: le taux de croissance est tombé à 1,6 % alors qu'il avait oscillé entre 3 et 4 % pendant les cinq années antérieures (1981-85). En Afrique, la reprise de la production agricole a continué, mais à un rythme ralenti (+3,93 % contre +9,04 % en 1985). En Amérique latine, la production a même régressé de 1,62 %.

La production alimentaire mondiale est restée en 1986 plus dynamique (+2,1 %) que la production agricole non-alimentaire (-10 %). Pour ce qui est de la production céréalière, elle a atteint en 1986 le nouveau record de 1864 millions t (+1,14 %); mais d'après les premiers résultats de l'année en cours, elle n'atteindra probablement que 1780 millions t en 1987, soit une diminution de 4 %. En Afrique et en Asie, de mauvaises conditions météorologiques ont freiné la production en 1987. L'Ethiopie risque d'être frappée par une nouvelle famine.

L'endettement de nombreux pays en développement se répercute également sur le développement agricole et alimentaire. Le manque de devises freine l'importation d'intrants agricoles, compromettant ainsi la production agricole. D'autre part, de nombreux pays, sous le poids du service de la dette, favorisent la production pour l'exportation aux dépens de celle pour la consommation locale, malgré un marché mondial inondé par une offre surabondante.

## III. Questions principales à traiter

### 1) Propositions de réformes

En commun avec plusieurs autres pays de l'OCDE (Australie, Canada, Danemark, Finlande, Japon, Norvège, Pays-Bas, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni et Suède), notre pays oeuvre activement en faveur de réformes visant à rendre la FAO plus efficace et à renforcer son rôle de chef de file dans la lutte contre la faim et la malnutrition. Regroupés dans le "Camberley-Group" (qui tient son nom du premier lieu de rencontre dans cette affaire), ces pays estiment qu'après plus de 40 ans d'existence de la FAO, et face à la persistance des problèmes de la faim et de la malnutrition, le mo-

ment est propice à un examen en profondeur de cette organisation, notamment en ce qui concerne ses objectifs et sa stratégie à long terme. Le groupe propose qu'un tel examen soit effectué par un "Groupe d'experts de haut niveau" qui ferait rapport aux organes de la FAO (Conseil, Conférence).

A la demande des pays du "Camberley-Group" et après de longs débats, le Conseil de la FAO, lors de sa 91<sup>ème</sup> session en juin 1987, a inscrit au point 11 de l'ordre du jour de la Conférence une discussion sur des réformes éventuelles. Pour préciser leurs idées à ce sujet, les pays en question ont envoyé des propositions écrites à la FAO; celles-ci figurent au document de la Conférence relatif à ce point de l'ordre du jour.

La Conférence n'aura cependant pas à se prononcer sur ces propositions. Elle devra seulement s'occuper de la question de savoir s'il faut ou non entamer un processus de réforme et créer un "Groupe d'experts de haut niveau". Les diverses propositions servent plutôt à illustrer et expliquer les intentions des protagonistes des réformes et constituent une contribution préliminaire aux travaux du groupe.

Les propositions suisses portent notamment sur les trois points suivants:

- Le programme de terrain devrait être soumis à une orientation et une supervision plus marquées des Etats membres. A cet effet serait créé un "Comité du programme de terrain". Parallèlement, les comités des Finances et du Programme seraient fusionnés en un seul, de sorte qu'il n'y aurait numériquement pas d'organe additionnel.
- Les agriculteurs, qui sont au premier rang des utilisateurs des services de la FAO, devraient avoir plus directement voix au chapitre. Aussi proposons-nous d'examiner si un comité existant pourrait être transformé en un "Comité des organisations paysannes".
- La FAO devrait jouer plus utilement son rôle en matière d'analyse des politiques agricoles et de programmation du développement agricole dans les pays. Les spécialistes de la FAO qui sont chargés de ces tâches doivent jouir de l'indépendance voulue pour faire état des problèmes-clés et des remèdes correspondants, même lorsque c'est politiquement délicat de le faire: nous proposons des mesures institutionnelles à cette fin.

La majorité des pays en développement, à l'heure actuelle, reste encore opposée à l'idée de réformes, craignant qu'il s'agisse-là d'une tentative des pays industrialisés de renverser le pouvoir dans cette organisation à leurs dépens. Il sera d'autant plus important d'éviter une confrontation Nord-Sud. Dans cette optique, il conviendra de persuader les pays en développement que l'objectif visé est le renforcement de la FAO à long terme, et que cet objectif est parfaitement dans leur intérêt.

Quant aux Etats-Unis, ils soutiennent les propositions de réformes du "Camberley-Group", et ils ont participé en tant qu'observateur à la dernière réunion de ce groupe. En plus, les E.U. demandent des réformes à court terme dans le domaine du programme et du budget. Ils proposent notamment que le montant global du budget soit établi par le Comité des finances au début de chaque année de Conférence, avant même l'élaboration du programme de travail par le Secrétariat.

## 2) Election du directeur général

Le directeur général de la FAO est élu par la Conférence pour 6 ans. Il est rééligible.

Edouard Saouma (Liban), l'actuel DG, brigue un troisième mandat. Il est soutenu par la Ligue arabe et plusieurs pays francophones. On lui reproche un style autocratique et un choix insuffisant de priorités se manifestant dans un certain éparpillement des ressources de la FAO. Un troisième mandat de M. Saouma serait par ailleurs contraire aux principes du "Groupe de Genève" qui cherche à limiter à deux termes la durée des mandats des DG dans le système des NU.

Le plus sérieux concurrent de M. Saouma est M. Moïse Mensah (Bénin), candidat de l'OUA et actuellement Vice-Président du FIDA. Lors d'une récente visite à Berne, M. Mensah a laissé une excellente impression. Sa candidature est soutenue entre autres par de nombreux pays anglophones et par les pays nordiques. M. Saouma et Mensah se talonnent de près. Un troisième candidat, Bula Hoyos (Colombie), se voit réduit au rôle de figurant.

Après le retrait de M. Mbow à l'UNESCO les chances de M. Mensah se sont sans doute améliorées.

L'élection du directeur général aura lieu le 9 novembre, c'est-à-dire au début de la Conférence. A notre avis, les chances de réaliser les réformes nécessaires seraient plus grandes sous la direction de M. Mensah. C'est pourquoi nous proposons de soutenir sa candidature, sans faire de déclaration officielle anticipée de notre position.

### 3) Programme de travail et budget 1988/89 - situation financière de la FAO

Malgré une gestion financière qu'on peut qualifier de saine, la FAO se trouve dans une crise financière. Le retard du paiement de la contribution des Etats-Unis (25 % du budget) et de nombreux pays en développement en est le facteur principal; à celui-ci s'ajoutent encore la baisse du dollar ainsi que la diminution des recettes accessoires suite à la baisse des taux d'intérêt et de la réduction des réserves. Le directeur général s'est vu dans l'obligation d'opérer des coupures budgétaires sur l'actuel programme de travail 86/87 s'élevant à 25 millions \$, soit approximativement 5 % du budget approuvé par la Conférence en novembre 1985.

Le Programme de travail et budget 88/89 proposé par le directeur général a pour base de départ celui qui a été approuvé il y a deux ans. Grâce aux efforts des pays développés, la part du budget allouée aux frais de soutien et aux dépenses administratives a encore été réduite au profit des programmes techniques et économiques. La FAO propose un budget de 451 millions \$ pour la période 88/89, ce qui correspond à une croissance nominale de 3,2 % et une croissance réelle de 0,26 % par rapport au budget de la période en cours. Cependant, conformément au règlement, ces chiffres sont calculés au taux de change en vigueur à la dernière conférence (1760 Lit/\$); au taux actuel de 1350 Lit/\$, le budget proposé s'élèverait à 481 millions \$, ce qui donne une croissance nominale effective de 10,22 %.

Cette augmentation est contestée par plusieurs pays anglophones de la zone \$, ainsi que par quelques pays en développement connaissant des difficultés budgétaires.

La Suisse soutient le principe de croissance réelle zéro, défendu par le "Groupe de Genève". L'on peut considérer que le croissance réelle proposée de 0,26 % satisfait à ce principe. Dans cette perspective, la Suisse pour-



rait accepter le budget proposé. Le barème de contribution pour 1988/89 sera dérivé directement du barème de répartition des Nations Unies en vigueur en 1987; il en résulte une légère augmentation du taux de contribution de la Suisse, de 1,33 à 1,34 %.

En plus de notre contribution d'Etat membre au budget ordinaire, il reste à rappeler que notre pays participe également au financement des projets de terrain de la FAO pour un montant d'environ 10 millions Frs./an à la charge des crédits de la coopération au développement (DDA).

Quant au contenu du programme de travail, nous sommes de l'avis qu'un choix plus marqué des priorités serait souhaitable.

## 6. Elections

Outre l'élection du directeur général, il y aura lieu d'élire les membres du Conseil (renouvellement des deux-tiers des mandats), du Comité de programme et du Comité financier. La Suisse ayant été élue au Conseil en 1985 pour la période allant du 1er janvier 1987 jusqu'à la fin de la Conférence en novembre 1989, n'est donc pas directement touchée par ces élections.

## IV. Préparation de la Conférence - Délégation

La présente proposition a été élaborée en étroite collaboration avec les services fédéraux réunis au sein du Comité interdépartemental de coordination pour la FAO.

La Délégation suisse sera placée au début de la Conférence sous la direction de M. J.-Cl. Piot, directeur de l'Office fédéral de l'agriculture, ensuite de M. H. Popp, directeur suppléant du même office. Trois fonctionnaires resteront à Rome pendant toute la durée de la session pour suivre le travail des trois commissions de la Conférence, qui siégeront souvent simultanément en plus de la séance plénière:

- Commission I: principales tendances et politiques en matière d'alimentation et d'agriculture;

- Commission II: activités et programmes de l'Organisation;
- Commission III: questions constitutionnelles et administratives.

Notre représentante permanente auprès de la FAO, Madame l'ambassadrice Francesca Pometta, ainsi que le ministre Peter Wiesmann, représentant permanent adjoint, feront également partie de la délégation.

D'autre part, vu notre proposition d'intensifier l'engagement des organisations professionnelles agricoles dans les pays en voie de développement, il nous paraît utile d'associer un représentant de l'Union suisse des paysans à notre délégation pour quelques jours.

#### V. Consultation

Les services suivants de l'Administration fédérale ont été consultés:

- DFF: - Administration fédérale des finances
- DFAE: - Direction de la coopération au développement  
et de l'aide humanitaire
- Direction des organisations internationales
- DFI: - Office fédéral des forêts et de la protection du paysage
- Office fédéral de la protection de l'environnement
- DFEP: - Office fédéral des affaires économiques extérieures
- Administration fédérale des blés.

La présente proposition fait l'objet d'un accord unanime.

#### VI. Proposition

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de

proposer:

1) La Délégation suisse à la 24ème session de la Conférence de la FAO se compose comme suit:

M. Jean-Claude Piot: directeur de l'Office fédéral de l'agriculture, président du Comité national suisse de la FAO, chef de délégation

M. Hans Popp: directeur suppléant de l'Office fédéral de l'agriculture, suppléant

Mme Francesca Pometta: ambassadrice, représentante permanente de la Suisse auprès de la FAO, Rome, suppléante

M. Peter Wiesmann: ministre, représentant permanent adjoint de la Suisse auprès de la FAO, Rome, suppléant

M. Melchior Ehrler: Directeur de l'Union suisse des paysans, Brugg, expert

M. André Regli: collaborateur diplomatique à la Section des Nations Unies et Organisations internationales, Direction des organisations internationales (Commission III et questions politiques)

M. Rodolphe de Pourtalès: adjoint scientifique, Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (Commission I et II)

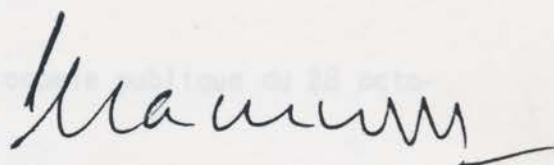
M. Igor Marincek: secrétaire du Comité national suisse de la FAO, Office fédéral de l'agriculture (Commission I et II)

2) La présente proposition constitue le cadre des instructions à la délégation.

3) L'indemnité journalière pour les délégués suisses sera fixée en accord

avec l'Office fédéral du personnel. Les indemnités et frais de voyage des délégués vont à la charge des crédits de débours des offices dont ils dépendent.

DEPARTEMENT FEDERAL DE  
L'ECONOMIE PUBLIQUE



Annexes:

- Ordre du jour de la Conférence
- Résumé
- Communiqué de presse
- Dispositif

Pour co-rapport au

- Département des affaires extérieures
- Département des finances
- Département de l'intérieur

Extrait du procès-verbal:

- Chancellerie fédérale, pour l'établissement des pouvoirs (40 exemplaires)
- DFEP pour exécution (15 exemplaires, dont 7 OFAG)
- DFAE pour exécution avec les pouvoirs (10 exemplaires)
- DFF pour information (3 exemplaires)
- DFI pour information (3 exemplaires)

24ème session de la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour  
l'alimentation et l'agriculture (FAO), Rome, du 7 au 26 novembre 1987

---

Vu la proposition du Département fédéral de l'économie publique du 28 octobre 1987

Vu les résultats de la procédure de co-rapport, il est

décidé

1. La délégation suisse à la 24ème session de la Conférence de la FAO se compose comme suit:

- |                        |  |
|------------------------|--|
| M. Jean-Claude Piot:   | directeur de l'Office fédéral de l'agriculture, président du Comité national suisse de la FAO, chef de délégation  |
| M. Hans Popp:          | directeur suppléant de l'Office fédéral de l'agriculture, suppléant  |
| Mme Francesca Pometta: | ambassadrice, représentante permanente de la Suisse auprès de la FAO, Rome, suppléante   |
| M. Peter Wiesmann:     | ministre, représentant permanent adjoint de la Suisse auprès de la FAO, Rome, suppléant  |
| M. Melchior Ehrler:    | Directeur de l'Union suisse des paysans, Brugg expert  |
| M. André Regli:        | collaborateur diplomatique à la Section des Nations Unies et Organisations internationales, Direction des organisations internationales (Commission III et questions politiques) |

M. Rodolphe de Pourtalès: adjoint scientifique, Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire  
(Commission I et II)

M. Igor Marincek: secrétaire du Comité national suisse de la FAO, Office fédéral de l'agriculture  
(Commission I et II)

2. La présente proposition constitue le cadre des instructions à la délégation.
3. L'indemnité journalière pour les délégués suisses sera fixée en accord avec l'Office fédéral du personnel. Les indemnités et frais de voyage des délégués vont à la charge des crédits de débours des offices dont ils dépendent.
4. La Chancellerie fédérale établit les pouvoirs de la délégation.

Pour extrait conforme  
Le secrétaire

# conférence

C  
C 87/1  
Juillet 1987

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE ROME

F

## Vingt-quatrième session

Rome, 7 - 26 novembre 1987

## ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

### INTRODUCTION ET QUESTIONS DE PROCEDURE

1. Election du Président et des Vice-Présidents
2. Constitution du Bureau et de la Commission de vérification des pouvoirs
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Organisation de la session et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour
5. Admission d'observateurs

### PREMIERE PARTIE - PRINCIPALES TENDANCES ET POLITIQUES EN MATIERE D'ALIMENTATION ET D'AGRICULTURE

6. Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture:
  - 6.1 Situation de l'alimentation et de l'agriculture
  - 6.2 Etat d'avancement de la campagne antiacridienne
  - 6.3 Journée mondiale de l'alimentation
7. Etude de faisabilité sur l'élargissement de l'aide en nature sous forme d'intrants agricoles
8. Rapport sur l'état de l'Ajustement agricole international
9. Deuxième rapport intérimaire sur le Programme d'action de la CMRADR, y compris le rôle des femmes dans le développement agricole
10. Agriculture: Horizon 2000 (version révisée et mise à jour de l'étude de la FAO sur les perspectives de l'alimentation mondiale d'ici la fin du siècle, présentée à la Conférence en 1979)

## DEUXIEME PARTIE - ACTIVITES ET PROGRAMMES DE L'ORGANISATION

11. Examen éventuel de certains aspects des buts et opérations de la FAO, y compris la nécessité d'une réforme de la procédure du budget programme
12. Programme de travail et budget 1988-89 et objectifs à moyen terme
13. Examen du Programme ordinaire, y compris évaluation des programmes d'action spéciaux
14. Effets des problèmes financiers sur les activités du Programme ordinaire 1986-87
15. Examen des programmes de terrain
16. Application de la stratégie et des Programmes d'action approuvés en 1984 par la Conférence mondiale de la FAO sur l'aménagement et le développement des pêches
17. Suite donnée au Plan d'action forestier tropical et à la Conférence internationale sur l'arbre et la forêt - SILVA 1986
18. Programme alimentaire mondial (ONU/FAO)
19. Relations et consultations avec les organisations internationales, notamment:
  - 19.1 Préparation de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à l'Afrique et actions consécutives
  - 19.2 Autres faits nouveaux survenus dans le Système des Nations Unies et intéressant la FAO
  - 19.3 Relations avec les organisations intergouvernementales et les organisations internationales non gouvernementales

## TROISIEME PARTIE - QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES ET ADMINISTRATIVES

- A. Questions constitutionnelles et juridiques
20. Rapport statutaire sur l'état des conventions et accords et sur les amendements y relatifs
21. Autres questions constitutionnelles et juridiques, notamment:
  - 21.1 Amendements aux Articles XXVI et XXVII du Règlement général de l'Organisation 1/

---

1/ Sous réserve des débats qui auront lieu lors de la 92ème session du Conseil sur les procédures à suivre pour l'élection des membres du Comité du programme et du Comité financier.



## Présentations

21.2 Amendement à l'alinéa (b) du paragraphe 1 de l'Article VI du Règlement financier

21.3 Immunité de juridiction de l'Organisation

B. Questions administratives et financières

22. Comptes vérifiés

23. Barème des contributions 1988-89

24. Autres questions administratives et financières, notamment:

24.1 Etat des contributions

24.2 Reconstitution et niveau du Fonds de roulement

24.3 Reconstitution du Compte de réserve spécial

24.4 Autres mesures destinées à faire face aux incertitudes budgétaires

24.5 Locaux du Siège

QUATRIEME PARTIE - NOMINATIONS ET ELECTIONS

25. Demandes d'admission à la qualité de Membre de l'Organisation 1/

26. Election des Membres du Conseil

27. Nominations:

27.1 Nomination du Directeur général

27.2 Nomination du Président indépendant du Conseil

27.3 Nomination des représentants des Etats Membres au Comité de la Caisse des pensions

CINQUIEME PARTIE - QUESTIONS DIVERSES

28. Date et lieu de la vingt-cinquième session de la Conférence

29. Autres questions

---

1/ A ce jour, aucune demande n'a été reçue.

Pressemitteilung

FAO-Konferenz, 24. Session

Die 24. ordentliche Konferenz der Organisation der Vereinten Nationen für Ernährung und Landwirtschaft (FAO) wird vom 7. bis 26. November 1987 in Rom tagen. Hauptaufgabe der Konferenz ist die Genehmigung des Arbeitsprogramms und des Budgets der Organisation für die Jahre 1988 und 1989.

Zur Debatte stehen ausserdem Reformen zur Verbesserung der Effizienz der Organisation. Schliesslich steht die Wahl des Generaldirektors auf dem Programm. Die Hauptkandidaten sind: Edouard Saouma (Libanon), jetziger Generaldirektor sowie Moïse Mensah (Benin), zur Zeit Vizepräsident des FIDA (Internationaler Fonds für landwirtschaftliche Entwicklung).

Die schweizerische Delegation wird anfänglich von J.-Cl. Piot, Direktor des Bundesamtes für Landwirtschaft, später von Dr. H. Popp, stellvertretender Direktor desselben Amtes, geleitet.

EIDGENOESSISCHES

VOLKSWIRTSCHAFTSDEPARTEMENT

Informationsdienst

DEPARTEMENT FEDERAL  
DES FINANCES

SEICH



EIDGENÖSSISCHES FINANZDEPARTEMENT  
 DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES FINANCES  
 DIPARTIMENTO FEDERALE DELLE FINANZE

971.301

Berne, le 4 novembre 1987

Für die BR.-Sitzung

vom - 4. N° 198

Au Conseil fédéral

24e Session de la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Rome, du 26.11.1987

C o - r a p p o r t

à la proposition du DFEP du 28 octobre 1987

Nous pouvons donner notre accord à la proposition du DFEP.

Les frais de voyage et indemnités journalières des délégués extérieurs à l'Administration étant à imputer au crédit ad hoc du Conseil fédéral, nous vous proposons toutefois, en ce qui concerne la prise en charge de ces frais pour M. Ehrler, Directeur de l'Union suisse des paysans, qu'il est prévu d'adjoindre à la délégation comme expert, de modifier le point 3 du dispositif de la manière suivante:

"3. L'indemnité journalière pour les délégués sera fixée en accord avec l'Office fédéral du personnel. Les indemnités et frais de voyage des délégués de l'Administration iront à la charge des crédits 'débours' des offices dont ils dépendent. En ce qui concerne M. Ehrler, Directeur de l'USP, ces frais seront imputés à l'article budgétaire 103.201.04 'Délégations désignées par le Conseil fédéral'."

DEPARTEMENT FEDERAL  
 DES FINANCES

Stich

442/87